

COMITÉ DE LIAISON

COMPTE RENDU
RENCONTRE 19

PARC À RÉSIDUS ET BIODIVERSITÉ

12 JUIN 2024

VERSION ADOPTÉE



responsable
sécuritaire
innovante

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée de la rencontre	▶ 18h30 à 21h
Nombre de participants	▶ 6 participants ▶ Excluant les représentants de la mine Casa Berardi
À noter	▶ Ce compte rendu n'est pas un verbatim ▶ Il est rédigé de façon à représenter les échanges tenus ▶ Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte seulement

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Larouche souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de s'être déplacés à Beaucanton. Elle souhaite ensuite la bienvenue à monsieur Alexandre Nickner, qui sera le nouveau représentant pour le siège municipal de la Ville de La Sarre. Elle partage ensuite que monsieur Sylvain Lessard a quitté son poste de Directeur général de la mine Casa Berardi, et ce, pour des raisons personnelles. Elle ajoute que le nouveau directeur général est monsieur Denis Baribeau, qui est avec l'équipe d'Hecla depuis quelques années comme contrôleur financier. Elle annonce également le départ de Mme Émilie Bélanger comme Directrice du Développement durable et des relations avec le milieu. Cependant, bien que ce poste reste à combler, Mme Larouche tient à rassurer les membres du Comité en leur affirmant que cela n'aura pas d'impact pour eux, car Mme Véronique Lévis, prendra la relève à ses côtés au sein du Comité. Mme Larouche soulève également la possibilité d'inviter d'autres intervenants d'Hecla lors des prochaines rencontres pour faire connaître d'autres membres de l'équipe aux membres du Comité.

2. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Larouche présente les objectifs de la rencontre, qui consistent à la fois à échanger sur les thématiques du parc à résidus et de la biodiversité, mais également à valider la proposition de la Démarche d'information-consultation pour le Projet des futures fosses.

3. VALIDATION DU DÉROULEMENT

Mme Larouche présente l'ordre du jour et valide ensuite que le déroulement de la rencontre convient à tous.

4. PARTAGE SST OU ENVIRONNEMENT

Mme Larouche invite les membres à faire un partage SST ou Environnement.

ÉCHANGES

Intervention 1.

Un membre mentionne qu'une nouvelle exigence de la CNESST – Commission des normes sur l'équité et la santé et sécurité au travail est sortie en matière de sécurité psychologique au travail. Elle souligne que tous gagneraient à en prendre connaissance et qu'il s'agit d'exigences qui pourraient s'avérer difficiles à rencontrer pour certaines petites et moyennes entreprises.

5. TOUR DE TABLE

Mme Larouche propose ensuite un tour de table pour que les participants se présentent afin que le nouveau membre puisse faire leur connaissance. Également, elle rappelle que le tour de table vise à partager différentes informations d'intérêt pour le Comité.

ÉCHANGES

Intervention 2.

Un membre mentionne qu'il siège comme citoyen secteur Abitibi-Ouest et qu'il a également travaillé en environnement au sein d'une communauté autochtone dans le passé.

Intervention 3.

Un participant souligne qu'il n'est plus à la présidence de la CCIAO - Chambre de commerce et d'industrie de l'Abitibi-Ouest, mais qu'il est présent aujourd'hui, le temps qu'un nouveau représentant soit nommé.

ÉCHANGES

Intervention 4.

Un membre mentionne être nouvellement de retour en Abitibi-Ouest et qu'il occupe le poste de responsable des communications à la Ville de La Sarre.

Intervention 5.

Un participant évoque être à la direction de la Maison des jeunes décentralisée de VVB et occupe le siège organisme pour le secteur Nord-du-Québec.

Intervention 6.

Un membre se présente comme étant le représentant du secteur éducation et travaille à l'UQAT - Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Le participant profite également de ce moment pour annoncer que la prochaine soirée Vins et fromages de l'UQAT se tiendra à La Sarre cette année le 27 septembre prochain.

Intervention 7.

Un participant mentionne travailler comme chargé de projet à l'OBJAV - Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie et être le représentant du secteur environnement pour le Comité de liaison. L'organisme pour lequel il travaille est chargé de la gestion intégrée de l'eau sur un territoire de 42 000 km carré. Par la suite, celui-ci indique avoir fait une visite dans une mine souterraine pour la première fois, grâce à un autre comité de suivi minier, ce qui lui permet de mieux comprendre les réalités des travailleurs et des sociétés minières.

Mme Larouche remercie les membres pour leurs partages.

6. SUIVIS DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Larouche présente les suivis de la dernière rencontre ainsi que leur avancement (R18).

SUGGESTIONS	STATUT
◆ Partager le nombre d'heures de formation données par personne par année au niveau des entrepreneurs également quand la thématique sera abordée en 2025	✓ Sera intégré en 2025 lors de la thématique
◆ D'ajouter les prises d'otage et les rançongiciels aux risques identifiés au PLGC – Plan local de gestion de crises	✓ Fait
SUIVIS	STATUT
◆ Partager le compte rendu de la R18 aux membres pour commentaires	✓ Fait
◆ Faire un suivi auprès de la Ville de La Sarre en lien avec le membre futur du Comité	✓ Fait

7. RETOUR SUR LE CR DE LA R18

Mme Larouche poursuit en affirmant que seuls quelques commentaires mineurs ont été soulevés et que ces modifications ont été effectuées.

8. BIODIVERSITÉ

Mme Lévis débute en partageant les nouveautés mises en place en matière de biodiversité depuis l'an dernier. Parmi celles-ci, on compte entre autres :

- ✓ Efforts plus importants de sensibilisation des employés concernant l'importance de ne pas nourrir la faune présente sur le site de la mine
- ✓ Communication partagée à l'effet que ces comportements ne sont plus tolérés et que les employés peuvent s'exposer à des mesures disciplinaires
- ✓ Participation d'Hecla au Colloque de la Chaire de recherche sur la biodiversité en contexte minier de l'UQAT
- ✓ Participation qui a mené au partage de suggestions de projets potentiels de recherche, notamment concernant l'impact des activités minières sur la grande faune

Par la suite, Mme Lévis présente les mesures volontaires qui ont été mises en place par Hecla Québec afin de démontrer que l'entreprise va au-delà des exigences légales. Ces mesures font parties intégrantes du Plan de gestion de biodiversité d'Hecla qui est mis à jour annuellement.

Elle présente ensuite comment les engagements de la Politique de gestion de la biodiversité sont mis en œuvre. Elle explique qu'un exercice de mise à jour est effectué tous les ans pour s'assurer que ces engagements sont maintenus.

Mme Lévis termine en offrant l'avancement des objectifs de performance en matière de biodiversité. Elle mentionne que la compilation des données disponibles est en cours afin de pouvoir créer une base de données globale et une cartographie dynamique évolutive dans le temps. Cependant, elle annonce que l'objectif 2 qui vise à élaborer un système de gestion de la biodiversité, soit un module qui sera ajouté au SGE - Système de gestion environnementale, sera reporté en 2025.

ÉCHANGES

Intervention 8.

Un participant évoque le fait qu'il est heureux de savoir que la mine a agi afin de sensibiliser les employés sur l'importance de ne pas nourrir la faune.

Mme Lévis affirme être tout à fait en accord avec celui-ci.

Intervention 9.

Un membre a fait part du programme de science citoyenne *Water Ranger* et partage que l'OBVAJ possède quelques trousse de surplus pour tester la qualité de l'eau. Il pourrait en prêter une à la mine pour que celle-ci teste ce type de trousse. Celles-ci pourraient être fournies aux employés qui le désirent pour que ceux-ci puissent tester la qualité de l'eau près de leur maison, chalet ou plan d'eau favoris. Une fois les tests effectués, la personne peut ensuite inscrire les résultats sur un site internet et ainsi nourrir la base mondiale de données du projet *Water Ranger*.

Mme Lévis affirme que ce projet est très intéressant et qu'elle partagera l'information au Comité environnement Casa Berardi pour l'option aux employés. Toutefois, elle rappelle qu'en ce qui a trait au site minier, seuls les résultats d'analyse des laboratoires agréés sont reconnus par les instances gouvernementales.

ÉCHANGES

Intervention 10.

Un participant demande si la mine possède des instruments automatisés pour tester la qualité de l'eau sur le site de la mine et à l'effluent. Le membre poursuit en affirmant avoir rencontré une personne qui est spécialiste de l'automatisation de station de données et qu'il serait possible, si l'équipe de la mine le souhaite, de retrouver le contact de cette personne.

Mme Lévis indique que la mine ne possède pas d'instruments automatisés pour la qualité de l'eau. Toutefois, celle-ci affirme être intéressée par ce contact, considérant que des projets en ce sens sont à l'étude présentement.

Mme Larouche remercie les membres pour leur écoute et leur participation.

9. PARC À RÉSIDUS

Mme Lévis poursuit en présentant les nouveautés concernant le parc à résidus. Elle souligne qu'un nouveau coordonnateur aux travaux terrain a été embauché et annonce que la mise à jour annuelle du PIU- Plan d'intervention d'urgence au Parc est terminée. L'Analyse de risque annuelle a aussi eu lieu et aucune nouveauté n'a été soulevée depuis la version présentée aux membres l'an dernier.

Ensuite, Mme Lévis présente les actions prévues pour l'année 2024, avec notamment la poursuite des travaux du 2^e rehaussement de la cellule 7. Elle souligne la poursuite de la surveillance du Parc à résidus avec différents outils comme des inclinomètres, des piézomètres, des drones et des inspections visuelles. De plus, elle partage qu'un nouveau système de surveillance par images satellites est maintenant en place à la mine. Le Système INSAR permet des captations d'image de la surface en trois dimensions, permettant ainsi d'identifier plus rapidement les anomalies possibles. Ce système est également utilisé pour les fosses et offre un suivi en temps réel des données.

Mme Lévis poursuit en partageant que les recommandations issues des inspections externes ont toutes été implantées sauf une, laquelle sera complétée au courant de l'année 2024. Cette dernière concerne le fait de fixer le déversoir opérationnel de la Cellule 1.

Elle présente ensuite la mise en œuvre des engagements de la Politique de gestion des résidus miniers. Elle souligne notamment le fait que tous les engagements sont conformes. Elle attire l'attention des

membres sur deux nouveaux engagements ajoutés afin d'être conforme à la l'initiative *TSM* et explique comment ceux-ci sont déjà mis en œuvre par Hecla.

En outre, Mme Lévis poursuit en soulignant le fait que le rehaussement 3 de la Cellule 7 est l'un des plus gros investissements actuellement au sein d'Hecla Mining, et ce, dans toutes les mines qu'elle possède à travers le monde. Ainsi, cet investissement de plusieurs millions de dollars permet de mettre en lumière l'importance et la confiance que l'entreprise a envers la mine Casa Berardi et sur la pérennité de celle-ci à long terme.

10. MISE À JOUR OPÉRATIONS

Mme Larouche débute en soulignant que la fréquence d'accident à la fin du mois de mai était de 2,07, ce qui est légèrement plus élevé que l'objectif de 1,7 pour 2024. Cependant, les efforts se poursuivent en ce qui a trait à la sensibilisation des employés sur l'importance des mesures de santé et sécurité au travail.

Par la suite, Mme Larouche annonce aux membres la poursuite des opérations souterraines de la mine Ouest jusqu'à la fin de l'année 2024. Elle mentionne que nous sommes à évaluer la possibilité de poursuivre les opérations souterraines en 2025. Bien que ça ne soit pas confirmé pour le moment, nous sommes confiants en l'avenir de nos opérations souterraines du secteur Ouest.

REPLISSAGE POTENTIEL DE LA FOSSE EMCP

Mme Lévis enchaîne en rappelant aux membres qu'avec l'épanchement de la HM3 - Halde mixte 3, la mine fait face à une perte de capacité d'entreposage de matériaux qui doit être comblée. Elle présente ensuite le projet à l'étude qui consiste à :

- ✓ Entreposer du matériel jusqu'à environ 11 mètres au-dessus du sol dans la Fosse EMCP
- ✓ Utilisation d'une technique d'encapsulation pour entreposer les stériles dits contaminés
- ✓ Ce stérile serait enveloppé par du stérile non contaminé en dessous et de l'argile au-dessus
- ✓ Utilisation d'une surface déjà impactée pour diminuer l'empreinte du site de la mine
- ✓ Faible impact visuel, car le remplissage ne serait visible que dans un rayon de 1 kilomètre, et ce seulement durant l'hiver
- ✓ Demande d'autorisation pourrait être déposée au ministère d'ici la fin de l'année 2024

Elle termine en soulignant qu'il y aura des mesures d'atténuation comme des fossés collecteurs autour pour venir collecter l'eau de ruissellement. De plus, la stabilité de la structure sera vérifiée par le

département d'ingénierie et les suivis des travaux seront faits par le département de contrôle terrain. Également, il est prévu de revégétaliser la fosse lors de la restauration de la mine.

ÉCHANGES

Intervention 11.

Un membre demande si l'équipe de la mine avait déjà mentionné l'intention d'utiliser la technique d'encapsulage des stériles contaminés.

Mme Lévis répond que oui, mais qu'ils n'avaient pas utilisé les graphiques qu'ils ont vus lors de cette rencontre.

Intervention 12.

Un participant demande si les études concernant les espèces végétales qui seront utilisées lors de la restauration de la mine ont déjà été menées.

Mme Lévis confirme qu'une firme externe a été engagée et que des tests sont en cours sur une parcelle de la HM3. Elle mentionne l'intention de la mine d'utiliser tout le mort terrain qui avait été mis de côté lors des travaux de décapage. Elle annonce également son désir d'inviter un de ses collègues responsables du plan de restauration lors d'une prochaine rencontre du Comité de liaison afin qu'il puisse en parler plus en profondeur aux membres.

Intervention 13.

Un membre demande ce qui se passerait si le ministère refuse la demande de remplissage de la fosse à 11 mètres au-dessus du sol.

Mme Lévis répond que la solution alternative serait l'extension de 200 mètres vers l'Ouest, considérant les autres contraintes autour. Cependant, cela nécessiterait de nouvelles études et une nouvelle demande au ministère. Ce qui veut dire que l'équipe aura la chance d'en rediscuter avec le Comité au besoin.

11. PROJET DES FUTURES FOSSES

Mme Lévis informe les membres que l'Avis de projet pour le Projet des futures fosses (ci-après Projet) a été déposé au ministère et que l'assujettissement à la procédure québécoise d'évaluation

environnementale a été confirmé. Elle partage qu'il s'agit d'une bonne nouvelle, car cela va faire en sorte que toutes les composantes du Projet seront évaluées de façon rigoureuse.

Cet assujettissement fait en sorte qu'un Avis public sera publié dans Le Citoyen sous peu pour annoncer le début de la première consultation du ministère. Cette consultation vise à vérifier si l'ensemble des enjeux du Projet est déjà requis à l'étude d'impact. Dans le cas contraire, le ministère ajoutera des sujets à la Directive ministérielle pour qu'Hecla les couvre dans l'étude d'impact. Le milieu aura jusqu'au 19 juillet pour participer à cet exercice.

Mme Lévis explique qu'Hecla a pris l'initiative de vulgariser le processus provincial afin d'aider les citoyens à comprendre les distinctions entre les consultations menées par le ministère et celles menées par Hecla.

Par la suite, elle présente aux participants la mouture actuelle du Projet qui est prévu et met en lumière les nouveautés qui ont été ajoutées depuis la dernière rencontre. Parmi celles-ci, on compte entre autres :

- ✓ L'augmentation de la taille de la Halde mixte
- ✓ L'augmentation du nombre de bassins d'eau de rétention
- ✓ L'augmentation du nombre d'effluents
- ✓ L'ajout d'un concasseur secondaire

Hecla travaille actuellement à trouver des solutions pour réduire le nombre d'effluents. De plus, l'augmentation de la taille de la Halde est due à la volonté de maximiser la stabilité de la structure pour ainsi éviter les risques d'épanchement.

12. PROPOSITION DÉMARCHE DE CONSULTATION

Mme Larouche présente la proposition de Démarche d'information-consultation en lien avec le Projet. Elle explique que :

- ✓ La Phase I a été réalisée à l'automne
- ✓ La Phase II est présentement en cours
- ✓ La Phase III sera débutée sous peu
- ✓ La Phase IV débutera dès que possible, mais pourrait être reportée au printemps 2025, considérant que les informations nécessaires pour décrire les impacts et mesures d'atténuation et de suivis ne seront pas disponibles pour l'automne
- ✓ La Phase V visera à faire un retour sur comment Hecla a pris en compte les commentaires recueillis

Mme Larouche précise qu'il se peut que la prise en compte de tous les commentaires ne soit pas possible, et ce, pour des raisons de contraintes techniques ou financières. La rétroaction servira donc à démontrer ceux intégrés pour bonifier le Projet et les autres, en plus d'expliquer pourquoi ils n'ont pu être intégrés.

Mme Larouche explique ensuite les canaux d'échanges et les moyens proposés pour informer et consulter le milieu. Elle porte à l'attention des membres la proposition d'implanter une Plateforme Web, qui offre les avantages de :

- ✓ Mettre les informations sur le Projet à jour en continu
- ✓ Informer le milieu de façon inclusive, peu importe leur lieu de résidence
- ✓ Permettre aux gens de poser des questions et partager des commentaires au moment qui leur convient

Elle souligne que cette proposition permettra de réduire le nombre de rencontres en personnes et que des invitations à utiliser la Plateforme seront faites lors de son lancement. Finalement, elle invite les membres à partager s'ils jugent que la proposition de Démarche est satisfaisante et inclusive.

ÉCHANGES

Intervention 14.

Un participant demande à quelle date Hecla a déposé son Avis de projet ?

Mme Larouche répond que ce fut déposé le 23 mai dernier. Elle ajoute que tous les documents sont maintenant disponibles sur le [Registre public](#) du ministère.

Intervention 15.

Un membre souligne qu'il y a un laps de temps considérable entre les Phases 3 et 4. Celui-ci demande pourquoi et si c'était possible que cette prévision change.

Mme Lévis répond que oui cela pourrait changer. Dès que l'information nécessaire sera fournie par la firme mandatée pour réaliser l'étude d'impact, la préparation des consultations pourra commencer. Toutefois, elle souligne qu'un travail de fonds important est nécessaire pour bien vulgariser l'information avant d'aller à la rencontre du milieu.

Les membres confirment que la Démarche est satisfaisante et inclusive. Mme Larouche les remercie.

13. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Lévis mentionne que la mine Casa Berardi effectue de façon volontaire beaucoup plus de suivis et de collecte d'échantillonnage que ce qui est exigé par les instances provinciales et fédérales. Elle souligne que l'équipe environnement a récemment mis à jour ces fréquences au Tableau des suivis environnementaux. Après avoir expliqué le nouveau tableau, Mme Lévis partage que les défis techniques en lien avec l'instrumentation pour vérifier les vibrations se poursuivent. Elle confirme que des démarches sont en cours pour régler ce problème dans les plus brefs délais.

Elle passe aux déversements et porte à l'attention du Comité qu'il y a une amélioration par rapport à la même période l'année dernière. Elle explique que le déversement de 10 000 litres est issu d'un débordement d'eau de pluie du fossé autour de la HM3. Cet incident est survenu lors d'épisodes de pluie abondante du mois d'avril dernier, qui sont survenus au même moment que la fonte des neiges. Une mesure corrective a été mise en place en installant une 3^e ligne de pompage. Cette dernière restera en place de manière permanente et sera utilisée en cas de pluie abondante.

Finalement, Mme Lévis présente la synthèse des demandes de permis. Elle annonce que la mine a obtenu le permis nécessaire pour le 3^e rehaussement de la cellule 7. Elle explique qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle pour l'équipe d'Hecla. Parmi les demandes de permis qui ont été déposées depuis le début de l'année, compte entre autres :

- ✓ Bassin de captage des eaux - HM3
- ✓ Unité mobile de traitement d'eau temporaire
- ✓ Agrandissement plateforme d'entreposage des explosifs
- ✓ Aménagement d'une plateforme d'entreposage temporaire pour le minerai à proximité du concasseur

Elle termine en présentant les demandes qui seront déposées sous peu.

14. TSM – FAITS SAILLANTS

Mme Lévis annonce qu'aucun avancement n'a eu lieu depuis le mois d'avril concernant les objectifs de performance de gestion de l'eau. Cependant, des avancements ont eu lieu par rapport aux objectifs de performance de gestion des GES - Gaz à effets de serre et changements climatiques. En effet, l'objectif 2 a été complété, soit la transition du diesel à l'électricité pour les deux pompes utilisées pour le dénoyage de la Fosse 160. Elle souligne que cela représente une réduction de 200 tonnes de CO_{2eq} par an et que l'équipe est très fière de cette réussite.

Toutefois, une troisième pompe a dû être installée au fond de la fosse récemment pour maintenir la cadence de dénoyage. Or, celle-ci ne pourra fonctionner à l'électricité en raison des contraintes techniques

liés aux sautages dans la fosse. Étant donné son emplacement, les câbles électriques devraient être retirés de la fosse, et ce à chaque sautage, ce qui ne serait pas réaliste. Malgré tout, cette troisième pompe aurait été nécessaire de toute façon, ce qui ne vient pas altérer les efforts de transition énergétique et le gain en réduction de GES.

ÉCHANGES

Intervention 16.

Un membre demande quelle est la consommation de diesel de la troisième pompe qui a été ajoutée à la Fosse 160.

Mme Lévis indique qu'elle n'a pas le chiffre précis, mais que cela devrait être comparable aux pompes utilisées précédemment, soit approximativement 36 000 litres par année.

Intervention 17.

Un membre demande pourquoi les réductions de GES sont différentes aux objectifs 1 et 2 malgré le fait que les quantités de diesel évitées sont similaires.

Mme Lévis souligne que l'objectif 1 fait référence à 72 000 L par mois, tandis que l'objectif 2 fait référence à 72 000 L par année.

15. RELATIONS AVEC LE MILIEU

Mme Larouche partage que lors du dernier Café Rencontre de VVB, seules 4 personnes étaient présentes, malgré le fait que tous ont reçu une invitation par la poste, en plus des médias sociaux. Ainsi, elle propose de mener une réflexion sur la pertinence de maintenir cette pratique. Elle émet les pistes de réflexion suivantes :

- ✓ La fréquence est peut-être trop élevée
- ✓ Les Cafés Rencontres pourraient être remplacés par des rencontres ponctuelles lorsqu'il y a une annonce à faire

Mme Larouche mentionne que le désir de la mine d'avoir un dialogue avec les communautés à proximité du site est toujours très présent, mais qu'il y a assurément une réflexion à avoir sur la forme que prendra ce type de rencontre dans le futur pour ainsi s'arrimer le plus possible à l'intérêt des citoyens.

Par la suite, Mme Larouche informe les participants que le Président-directeur général d'Hecla Mining a pris sa retraite et qu'il a été remplacé par intérim par Cassie Boggs. De plus, celle-ci se rendra au site de la mine Casa Berardi prochainement.

Finalement, Mme Larouche présente aux membres la liste des principales contributions et implications communautaires d'Hecla Québec dans la région.

ÉCHANGES

Intervention 18.

Un membre propose de réduire le nombre de Café Rencontre ou encore, de se joindre une activité déjà prévue, y installer un kiosque pour pouvoir échanger avec ceux qui le désire, comme lors du marché de Noël par exemple. Sinon des rencontres ponctuelles pourraient être suffisantes. Le participant ajoute que ce n'est pas rare d'avoir des taux de participation bas lors d'activités dans le secteur.

Mme Larouche accueille ces suggestions et convient de les évaluer pour trouver la meilleure option. Elle rappelle toutefois que l'équipe de la mine ne peut initier des activités communautaires, mais que de se joindre à une activité déjà menée par la communauté semble une bonne avenue.

Intervention 19.

Un membre souligne que considérant l'absence de 2 représentants du secteur, ces discussions gagneraient à être menées avec eux.

Mme Larouche est d'accord et tiendra des rencontres personnalisées avec eux. La décision pourra être présentée lors de la prochaine rencontre du Comité de liaison.

Intervention 20.

Un membre demande si Hecla tient des Cafés Rencontres seulement à VVB.

Mme Larouche indique que oui. À la suite de commentaires partagés au sein du Comité, un effort supplémentaire était demandé pour entretenir un lien de proximité avec le secteur. Les solutions

ÉCHANGES

convenues ensemble incluait des Cafés Rencontres et des Infolettres dédiées au secteur. Ensuite, ce sont les participants du milieu qui se sont prononcés sur la fréquence qu'ils souhaitaient avoir.

16. RAPPEL ANNUEL DE LA PGS

Mme Larouche rappelle aux membres qu'une fois par année, leur contribution est sollicitée pour identifier des mesures visant à faciliter et à encourager la participation des groupes sous-représentés et à déterminer quels groupes sont les plus touchés par les impacts potentiels des activités d'Hecla. Pour ce faire, des rappels annuels de la PGS – Procédure de gestion des signalements sont utilisés. Les objectifs visés par la PGS sont :

- ✓ Être à l'écoute des préoccupations
- ✓ Faciliter la gestion et les suivis des questions, commentaires et plaintes
- ✓ Permettre aux citoyens de participer à l'amélioration continue de la mine
- ✓ Par courriel ou par téléphone, et ce, 24 h / 24

Elle offre un portrait des moyens utilisés depuis 2019 pour faire connaître la PGS, puis propose pour l'année 2024, d'utiliser les canaux de communication suivants :

- ✓ Médias sociaux
- ✓ Journal Le Citoyen La Sarre
- ✓ Tableaux BAHO

Elle invite le Comité à se prononcer sur cette suggestion.

ÉCHANGES

Intervention 21.

Un membre demande d'expliquer ce qu'est un tableau BAHO.

Mme Larouche précise qu'il s'agit des tableaux de publicité interactifs qui se trouvent partout en Abitibi-Témiscamingue. Celui de La Sarre est situé en face du restaurant Mikes.

Les membres confirment qu'ils sont d'accord avec les canaux proposés.

17. SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Larouche indique qu'aucun signalement n'a été reçu. Elle souligne que les échanges se poursuivent avec le requérant préoccupé par la poussière dans l'un des stationnements de La Sarre et que celui-ci demeure satisfait des mesures d'atténuation maintenues, dont l'application d'abat-poussière.

18. TOUR DE TABLE

Mme Larouche invite les participants à faire un tour de table pour récolter leurs commentaires sur le déroulement de la rencontre et recueillir leurs suggestions d'amélioration ou leurs points forts le cas échéant.

ÉCHANGES

Intervention 22.

Un membre mentionne avoir beaucoup apprécié les nouvelles photos utilisées. C'était bien de voir le site de la mine, car cela permet de mieux se situer.

Intervention 23.

Un participant remercie l'équipe de leur écoute et de leur intérêt. Il indique que c'est apprécié que l'équipe prenne en note les questions et revient ensuite avec les réponses.

Intervention 24.

Un membre remercie l'équipe d'Hecla pour les informations et les bonnes nouvelles. De plus, il apprécie beaucoup la transparence de l'équipe. C'est bien de voir l'évolution du site.

Intervention 25.

Un participant mentionne que c'est toujours très intéressant et que c'est un beau comité.

Intervention 26.

Un participant évoque le fait que l'information est toujours pertinente et que les présentations sont fluides et bien organisées.

ÉCHANGES

Intervention 27.

Un membre indique qu'il était évident que l'équipe s'était bien préparée. Il ajoute que l'information est bien vulgarisée et que l'équipe est bonne pour s'adapter à chaque membre du Comité.

Mme Larouche remercie les membres pour leurs commentaires.

19. MOT DE LA FIN

Mme Larouche remercie les membres pour leur participation, leurs commentaires, suggestions et pour la bonne ambiance qui règne à chaque rencontre du Comité. Elle leur souhaite à tous une belle soirée et les remercie de leur présence.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

DÉCISIONS

LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ :

- ✓ D'adopter le compte rendu de la R18 d'avril 2024
- ✓ Que la Démarche d'information-consultation proposée pour le Projet des futures fosses est satisfaisante et inclusive
- ✓ Qu'ils sont d'accord avec les canaux proposés pour le Rappel annuel de la PGS

SUGGESTIONS

IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- ◆ Partager au Comité environnement Casa Berardi la suggestion d'évaluer l'option d'offrir aux employés qui le désire d'emprunter une trousse *Water Ranger* à l'OBVAJ pour tester la qualité de l'eau près de leurs maisons ou chalets
- ◆ D'évaluer les suggestions partagées pour adresser l'enjeu de peu de participation aux Cafés Rencontres de VVB

ENGAGEMENTS

HECLA S'EST ENGAGÉ À :

- ❖ Tenir des rencontres personnalisées avec les deux membres Nord-du-Québec absents lors de la R19 pour discuter de l'enjeu de peu de participation aux Cafés Rencontres de VVB
- ❖ Rediscuter avec le Comité des alternatives au remplissage de la Fosse EMCP, si la demande d'autorisation venait qu'à ne pas être autorisée
 - Soit l'extension d'une halde de 200 mètres vers l'Ouest, considérant les autres contraintes autour

SUIVIS

LES SUIVIS À EFFECTUER SONT :

- Partager le compte rendu de la R19 aux membres pour commentaires
- Partager à Hecla le contact du fournisseur pour l'instrumentation automatisé de la qualité de l'eau
- Vérifier la consommation diesel de la 3^e pompe utilisée dans la Fosse 160
- Présenter la décision en lien avec les Cafés Rencontres lors de la prochaine rencontre du Comité de liaison

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- ▶ M. Alexandre Nickner, Secteur municipal – Abitibi-Ouest
- ▶ Mme Émilie Alain, Secteur économique – Abitibi-Ouest
- ▶ M. Florent Gilles, Secteur environnement - Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- ▶ Mme Isabelle Métivier, Secteur éducation - Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- ▶ Mme Karine Lacroix, Secteur municipal – Nord-du-Québec
- ▶ Mme Vicky Ledoux, Secteur résident – Abitibi-Ouest

MINE CASA BERARDI

- ▶ Mme Mélissa Larouche, Coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu
- ▶ Mme Véronique Lévis, Aviseur senior RSE
- ▶ M. Jacob Rousson, Rapporteur

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR



RENCONTRE n° 19

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

12 juin 2024 – 18h30 à 21h

Salle de conférence de Valcanton - Beaucanton

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des objectifs de la rencontre
3. Validation du déroulement de la rencontre
4. Partage Santé & Sécurité – Environnement
5. Tour de table - Échos du milieu
6. Suivis de la rencontre précédente
7. Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
8. Présentation thématique n° 1 – Biodiversité
9. Présentation thématique n° 2 – Parc à résidus
10. Mise à jour des opérations

*** PAUSE ***

11. Projet des futures fosses
12. Validation de la Démarche d'information et de consultation
13. Suivis environnementaux
14. TSM – Faits saillants
15. Mise à jour sur les relations avec la communauté
16. Mise à jour annuelle du plan de diffusion de la PGS
17. Suivi des signalements
18. Tour de table
19. Mot de la fin

ANNEXE III

PRÉSENTATION CASA BERARDI



MINE CASA BERARDI

COMITÉ DE LIAISON

Rencontre n° 19

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE



MOT DE BIENVENUE

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

- ▶ Échanger sur les thématiques suivantes :
 - Parc à résidus
 - Biodiversité
- ▶ Valider la proposition de Démarche d'information-consultation



- Partage Santé & Sécurité – Environnement
- Tour de table – Échos du milieu
- Suivis de la rencontre précédente
- Retour sur le compte rendu de la dernière rencontre
- Présentation thématique # 1 : Biodiversité
- Présentation thématique # 2 : Parc à résidus
- Mise à jour sur les opérations

Pause de 10 minutes

- Projet futures fosses
- Validation de la Démarche d'information et de consultation
- Suivis environnementaux
- TSM - Faits saillants
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Validation annuelle du plan de diffusion de la PGS
- Suivi des signalements
- Tour de table
- Mot de la fin



PARTAGE SST OU ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.



TOUR DE TABLE

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

SUGGESTIONS	
♦ De partager le nombre d'heures de formation données par personne par année au niveau des entrepreneurs également quand la thématique sera abordée en 2025	✓ Sera intégré en 2025 lors de la thématique
♦ D'ajouter les prises d'otage et les rançongiciels aux risques potentiels identifiés au PLGC	✓ Fait
SUIVIS	
□ Partager le compte rendu de la R18 aux membres pour commentaires	✓ Fait
□ Faire un suivi auprès de la Ville de La Sarre en lien avec le membre futur du Comité	✓ Fait



RETOUR SUR LE DERNIER COMPTE RENDU

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE



THÉMATIQUE # 1 BIODIVERSITÉ

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

NOUVEAUTÉS DEPUIS 2023

- ✓ Poursuite des efforts de sensibilisation des employés
 - Importance de ne pas nourrir la faune présente sur le site
 - Observation d'espèces à statuts
- ✓ Reporter le déplacement des nids d'oiseaux quand ils obstruent des travaux de maintenance des lignes électriques et autres équipements, en dehors des périodes de nidification
- ✓ Amélioration de notre performance pour l'Indicateur 3 : passé de B à A

COLLABORATIONS RÉGIONALES QUI SE POURSUIVENT

- ✓ Colloque Chaire de recherche UQAT Biodiversité en contexte minier
- ✓ Projet Caribou
- ✓ Collaboration secteur forestier

ACTIONS PRÉVUES EN 2024

- ✓ Performance TSM : on vise maintenant nos acquis soit AA – A - A
- ✓ Mise à jour annuelle du Plan de gestion de la biodiversité

Mars 2024

Thématique du mois :
Nourrir ou ne pas nourrir
les animaux sauvages??

Hecla COMITÉ ENVIRONNEMENT
QUÉBEC



**LUI, C'EST RONNY,
NOTRE RÉSIDENT
PERMANENT.**

Vous êtes plusieurs à le trouver mignon, mais son comportement n'est pas mignon et Ronny est malade. Pire encore, VOUS ÊTES les responsables de tout ça, si vous le nourrissez.

Depuis sa naissance, chaque jour, il reçoit de la nourriture, des restes de lunch, des bouts de sandwich, etc. C'est pour cette raison qu'il a vite oublié comment chasser pour obtenir sa nourriture. Il est devenu *dépendant* de la nourriture que vous lui fournissez. Malheureusement, je doute fort que cette alimentation soit adaptée à son espèce. Ce qui lui cause des carences et différents problèmes de santé.

En plus d'être nuisible pour lui, il peut être risqué pour vous de le nourrir, les renards peuvent être porteur de nombreuses maladies, dont la rage et divers parasites transmissibles.

Quoi faire alors: laisser la nature suivre son cours et ne pas intervenir.

Notez : nourrir un animal au site est passible de sanction.

Le gagnant du "Bon Coup" environnement :
AUCUN
BON COUP RECU

ÉVITER		
ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<input type="checkbox"/> Effectuer les travaux de coupe de bois en dehors de la période de nidification et de la reproduction de la faune et floraison	✓ Environnement	✓
<input type="checkbox"/> Favoriser l'hiver pour les travaux susceptibles d'affecter une tourbière	✓ Environnement	✓
<input type="checkbox"/> Favoriser les périodes d'étiage pour les travaux à proximité de milieux humides riverains	✓ Environnement	✓
<input type="checkbox"/> Diminuer les émissions de contaminants à la source (substitution des solvants dans les agents de nettoyage)	✓ Approvisionnement	✓
<input type="checkbox"/> Reporter le déplacement des nids d'oiseaux en dehors des périodes de nidification	✓ Électrique	✓
ATTÉNUER		
ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<input type="checkbox"/> Privilégier l'utilisation d'espèces végétales indigènes	✓ Environnement	✓
<input type="checkbox"/> Nettoyer de la machinerie avant son arrivée sur le site permet d'éliminer la boue, les animaux et les végétaux qui s'y attachent	✓ Achat	✓
<input type="checkbox"/> Utiliser des produits ménagés à faible teneur en nutriment N, P K	✓ Achats	✓
SURVEILLER		
ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<input type="checkbox"/> Vérifier si la machinerie a été nettoyée avant son arrivée sur le site	✓ Mécanique	✓
<input type="checkbox"/> Vérifier si tous les produits ménagés sont certifiés bio avec faible teneur en nutriment	✓ Environnement	✓
ASSURER UN SUIVI		
ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<input type="checkbox"/> Produire des outils pour identifier la présence potentielle des espèces protégées lors de la construction ex : engoulevement cellule 7 et extension EMCP	✓ Environnement	✓

BIODIVERSITÉ – MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE

	ENGAGEMENTS	RESPONSABLE	DATE	STATUT	COMMENTAIRES
1.	Assurer la conformité de notre gestion de la biodiversité aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux aires protégées réglementées	Avril Jobin	2023	✓	
2.	Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion de la biodiversité	Avril Jobin	2023	✓	
3.	Assurer une gestion responsable dans un souci de réduire les impacts potentiels sur la biodiversité et les habitats critiques, en plus d'éviter d'effectuer des activités à l'intérieur des sites de patrimoine mondial	Avril Jobin	2023	✓	<ul style="list-style-type: none">Aucun site de patrimoine mondial ni d'habitats critiques
4.	Poursuivre notre amélioration continue en mettant à jour annuellement notre Plan de gestion de la biodiversité, lequel inclura l'évaluation et la surveillance des composantes significatives identifiées	Avril Jobin	2023	✓	<ul style="list-style-type: none">Mise à jour du Plan de gestion réalisée tous les ans
5.	Communiquer nos engagements en matière de gestion de la biodiversité avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté	Avril Jobin	2023	✓	<ul style="list-style-type: none">Fait via Capsule Intro Env.

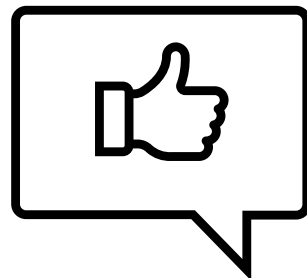
BIODIVERSITÉ – MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE

	ENGAGEMENTS	RESPONSABLE	DATE	STATUT	COMMENTAIRES
6.	Définir et communiquer les responsabilités en matière de gestion de la biodiversité, incluant la reddition de comptes	Avril Jobin	2023	✓	<ul style="list-style-type: none"> Fait via la Politique Fait via l'Infolettre Env.
7.	Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion de la biodiversité	Véronique Lévis	2023		<ul style="list-style-type: none"> Reporté à 2025
8.	Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations et participer aux activités de concertation en lien avec la biodiversité	Avril Jobin	2023	✓	<ul style="list-style-type: none"> CDL CMEO
9.	Établir des objectifs de performance après avoir quantifié et analysé les impacts de nos activités sur la biodiversité, lesquels seront présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes	Avril Jobin	2023	✓	
10.	Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique	Hecla	2023	✓	<ul style="list-style-type: none"> Embauche de Jacob pour support avec la base de données

AVANCEMENT DES OBJECTIFS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS		AVANCEMENT
1.	<ul style="list-style-type: none">▶ Consolider et améliorer la gestion des connaissances<ul style="list-style-type: none">▪ Rapatrier, gérer et cartographier les connaissances▪ Construction d'une base de données globale – Outil d'aide à la décision▪ Projet de cartographie dynamique évolutive dans le temps	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Processus de sélection de l'information utile à avoir à la base de données en cours<input type="checkbox"/> Compilation des données disponibles en cours
2.	<ul style="list-style-type: none">▶ Élaborer un système de gestion de la biodiversité<ul style="list-style-type: none">▪ Il s'agit d'un Module en soi qui sera ajouté au Système de Gestion Environnementale de la mine Casa Berardi	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À venir<input type="checkbox"/> Reporté en 2025
3.	<ul style="list-style-type: none">▶ Outiller les travailleurs pour signaler la présence d'espèces à statut sur le site afin de mieux comprendre leur utilisation du site minier<ul style="list-style-type: none">▪ Les actions à venir pourraient inclure un calepin d'identification des espèces à statuts▪ Une Procédure de notification d'observation▪ Une Fiche d'observation▪ Des balises pour l'intégration des données à la base de données / cartographie dynamique	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Activités d'information et sensibilisation déjà réalisées<input checked="" type="checkbox"/> Les travailleurs sont déjà invités à déclarer leurs observations<input checked="" type="checkbox"/> Des fiches descriptives des espèces à statuts sont en cours<input checked="" type="checkbox"/> Collaboration confirmée avec Pikogan pour un Calepin vulgarisé<input type="checkbox"/> Les outils de gestion et de communication sont en cours de bonification

QUESTIONS / COMMENTAIRES





THÉMATIQUE # 2 PARC À RÉSIDUS

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

NOUVEAUTÉS DEPUIS 2023

- ▶ Demandes d'autorisation déposées pour le 3e rehaussement de la cellule #7
- ▶ Embauche d'un nouveau coordonnateur travaux terrain
- ▶ Mise à jour annuelle du PIU – Plan d'intervention d'urgence au Parc
- ▶ Mise à jour annuelle de l'Analyse de risques – aucune nouveauté
- ▶ Ajout de 2 engagements à la Politique de gestion du Parc à résidus

ACTIONS PRÉVUES EN 2024

- ▶ Les travaux pour le 2e rehaussement de la cellule #7 se poursuivent
- ▶ Poursuite de la surveillance du Parc :
 - Inclinomètres – Piézomètres – Drones – Inspections visuelles
- ▶ Revue de direction annuelle
- ▶ Mise en œuvre des recommandations issues des évaluations, audits et inspections externes, par exemple :
 - Déplacer la conduite de transport des résidus à l'inverse du déversoir de débordement d'urgence - Fait
 - Suivis mensuels des correctifs apportés au bassin d'eau de procédé – Fait
 - Fixer le déversoir opérationnel de la cellule 1 et effectuer les mises à niveau nécessaires - 2024

PARC À RÉSIDUS – MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
1.	▶ Assurer la conformité de notre gestion et de nos infrastructures aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux pratiques d'ingénierie raisonnables et prudentes	✓	Fait ✓ Exigences réglementaires : Surveillance en continu ✓ Engagements corporatifs : Audit externe mené en 2024 ✓ Mise en œuvre des correctifs demandés complétés
2.	▶ Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion des résidus	☐	Fait ☐ 1 seul indicateur est au Niveau B et vise à augmenter à A
3.	▶ Assurer une gestion responsable des résidus et des infrastructures dans le but de réduire les impacts potentiels à court et long terme, au niveau social, environnemental et économique, et ce, durant la planification, la conception, la construction et la gestion du parc à résidus	✓	Fait ✓ Les scénarios de bris de digues ont été mis à jour en 2022 ✓ Analyse de risques mise à jour en 2024 ✓ Surveillance des travaux en continu
4.	▶ Poursuivre notre amélioration continue et respecter les critères de conception établis, les aires de stockage prévues pour les solides et les liquides, les meilleures technologies existantes et les meilleures pratiques applicables, dans la mesure du possible	✓	Fait ✓ Tous les résidus sont stockés dans les endroits prescrits ✓ L'évolution du parc prend en compte les meilleures pratiques de l'industrie
5.	▶ Communiquer nos engagements en matière de gestion des résidus avec nos employés, nos entrepreneurs, nos consultants et la communauté	✓	Fait ✓ Capsule d'Introduction Environnement ✓ Énoncés inclus aux contrats des entrepreneurs ✓ CDL et CMEO

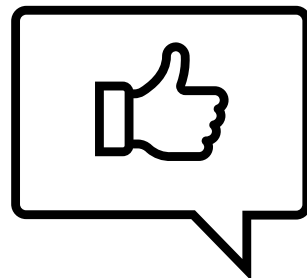
SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
6.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définir, communiquer et vérifier la compréhension des responsabilités en matière de gestion des résidus, incluant la reddition de comptes, les niveaux d'imputabilité, d'autorité et de compétence 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ La Politique bonifiée en 2022 inclut des responsabilités claires, incluant les activités de reddition de comptes ✓ Le Manuel d'opération – exploitation et surveillance (MOES) est mis à jour annuellement et inclut les niveaux d'imputabilité 	
7.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion des résidus avec l'aide des employés, des entrepreneurs et des consultants, lorsque pertinent 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ Un système de gestion est en place ✓ Des mises à jour et améliorations sont apportées en continu 	
8.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Échanger avec la communauté afin de prendre en compte leurs préoccupations et considérations relatives à la conception, l'emplacement, l'exploitation et la gestion des résidus miniers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ R2 – R5 – R10 - R13 et R16 	
9.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener des revues de performance périodique, incluant des revues indépendantes, afin de soutenir l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité et de gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ Audits interne et externe annuels ✓ Revue de direction interne annuelle ✓ Revue de performance externe annuelle 	
10.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ Les budgets sont ajustés chaque année 	

PARC À RÉSIDUS

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS AJOUTÉS

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE		
11.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager une culture organisationnelle qui favorise l'apprentissage, la communication et l'identification précoce des problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ Un canal confidentiel pour les lanceurs d'alertes est en place ✓ Les formations sont redonnées tous les ans ✓ Les inspections visent à identifier les enjeux en amont
12.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participer aux interventions d'urgence et au rétablissement après tout incident, en collaboration avec les autorités réglementaires appropriées et les communautés d'intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fait ✓ Le PIU – Plan d'intervention d'urgence au Parc inclut les actions à déployer : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avant – pendant et après un incident ✓ Simulations déployées tous les ans

QUESTIONS / COMMENTAIRES





MISE À JOUR OPÉRATIONS

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

OBJECTIF DE PERFORMANCE SST JUSQU'AU 1ER MAI

- ▶ Objectif : 1.70
- ▶ Fréquence à la fin mai : 2.07

CHANGEMENT VP – DIRECTEUR GÉNÉRAL

- ▶ Départ de M. Sylvain Lessard
- ▶ Nomination de M. Denis Baribeau, chez Hecla depuis 2021

OPÉRATIONS SOUS TERRE

- ▶ Poursuite des opérations sous terre de la mine Ouest confirmée jusqu'à décembre 2024
- ▶ Les opérations sous terre vont donc se poursuivre, aussi longtemps que les conditions économiques seront favorables
- ▶ Des ressources sont disponibles et à l'étude pour poursuivre en 2025

OPÉRATION DE SURFACE

- ▶ Fosse 160 : L'extraction du minerai est débutée
- ▶ Fosse EMCP : Le remplissage se poursuit
- ▶ Fosse 134 : Prévus d'opérations toujours à l'étude



REMPLISSAGE DE LA FOSSE EMCP

RAPPEL DU PROJET

- ▶ Intention d'étudier le projet annoncé aux membres du CDL en 2023
- ▶ Les études sont toujours en cours
- ▶ Les demandes d'autorisation pourraient être déposées cette année

RAISON D'ÊTRE

- ▶ Perte d'espace d'entreposage à la HM3
- ▶ Capacité actuelle autorisée au niveau du sol, atteinte d'ici 2026
- ▶ Besoin d'entreposage de 16 millions de mètres cubes de matériaux
- ▶ Le remplissage au-dessus du sol se ferait d'ici 2030



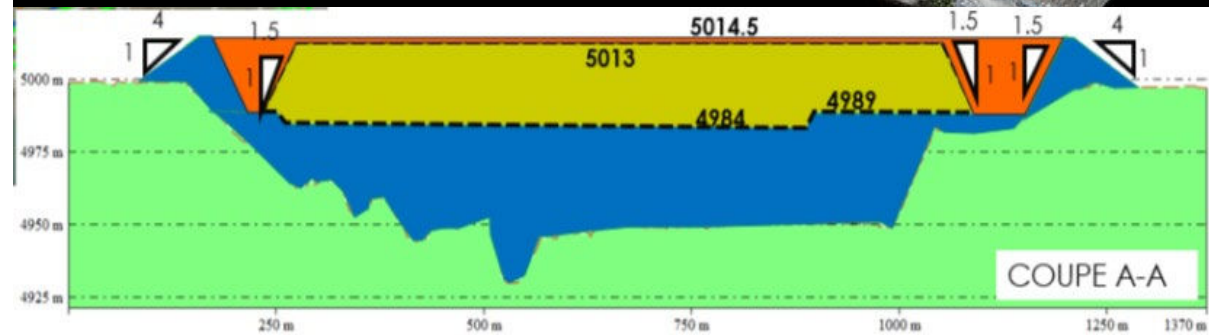
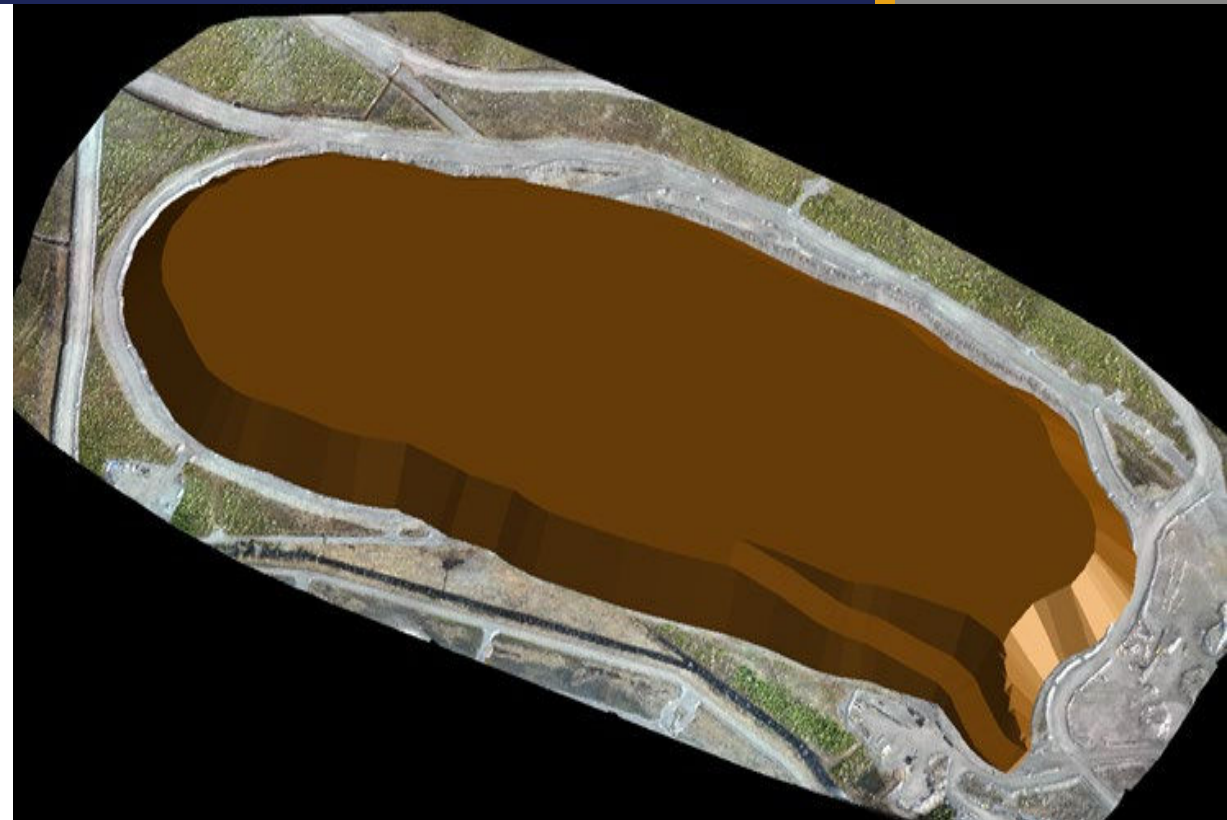
REPLISSAGE DE LA FOSSE EMCP

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- ▶ Dépôt de minerai stérile et d'argile
- ▶ Hauteur actuellement prévue de 11 m au-dessus du sol
- ▶ Technique d'encapsulation prévu pour le stérile contaminé entre du stérile non contaminé en dessous et de l'argile au-dessus

AVANTAGES

- ▶ Permet d'éviter la construction d'une nouvelle Halde
- ▶ Réduction de l'empreinte environnementale de la mine
- ▶ Optimisation des sites déjà impactés
- ▶ Moins élevé que la HM1 qui est à 45 m de hauteur
- ▶ Donc moins d'impact visuel
- ▶ Visible à environ 1 km durant l'hiver seulement



*Validation géotechnique en cours

DÉFIS

- ▶ La hauteur pourrait être réduite par le ministère
- ▶ Extension possible de 200 m vers l'Ouest si le ministère réduit la hauteur

CONTRAINTE POUR EXPANSION

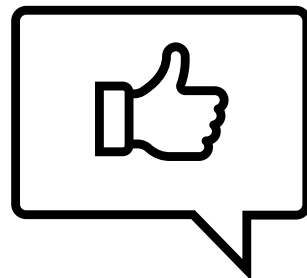
- ▶ Nord : Les lignes électriques
- ▶ Sud : Le bassin d'eau de procédé
- ▶ Est : L'usine

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUE

- ▶ Fossés collecteurs autour pour la collecte des eaux
- ▶ Stabilité vérifiée par le département d'ingénierie
- ▶ Suivis des travaux par le département de contrôle terrain
- ▶ Stérile en provenance des Fosses 160 et 134
- ▶ Revégétalisation prévue lors de la restauration



QUESTIONS / COMMENTAIRES





PAUSE

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

An aerial photograph of an industrial facility, likely a refinery or chemical plant, taken at dusk. The sky is a mix of deep blue and orange, with soft light reflecting off the landscape. The facility features several large, interconnected buildings with flat roofs, some of which are illuminated from within. A large parking lot filled with vehicles is visible in the foreground. The surrounding area is a mix of greenery and open land, with a body of water visible in the distance. A large white rectangular box with a yellow border on the right side is overlaid on the left side of the image, containing the title and tagline.

PROJET DES FUTURES FOSSES

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

AVANCEMENT DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

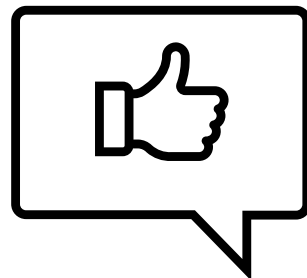
- ▶ Précisions des composantes du Projet
- ▶ Rédaction de l'Avis de projet
- ▶ Précisions de l'endroit sur le site des futures infrastructures comme le garage, la guérite, les haldes et le bassin de rétention d'eau
- ▶ Dépôt de l'Avis de projet au ministère
- ▶ Confirmation de l'assujettissement par le ministère – CONFIRMÉ



NOUVELLES INFRASTRUCTURES POTENTIELLES À L'ÉTUDE



QUESTIONS / COMMENTAIRES





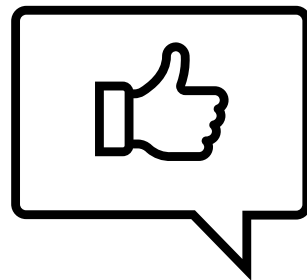
PROPOSITION DÉMARCHE D'INFORMATION CONSULTATION

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

PROPOSITION DE DÉMARCHE D'INFORMATION-CONSULTATION

2023	2024		2025					
PHASE I	PHASE II	PHASE III	PHASE IV			PHASE V		Dépôt de l'Étude d'impact
INFORMATION	VALIDATION	INFORMATION	CONSULTATIONS			RÉTROACTION		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du Projet ✓ Collecte des préoccupations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation de la Démarche d'information-consultation d'Hecla 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Étapes du Processus provincial d'Étude d'impacts 	<p><u>Consultations sur les</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Impacts potentiels du Projet ✓ Mesures d'atténuation prévues ✓ Mesures de suiv is longs termes <p><u>Canaux d'échanges proposés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de liaison – 2 rencontres ▪ Entreprises voisines – 2 rencontres ▪ Première Nation Pikogan – 2 renc. ▪ Chasseurs -trappeurs– 1 rencontre ▪ Café Rencontre de VVB– 1 rencontre ▪ Grand public - Plateforme numérique 			<p><u>Partage de</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La prise en compte des commentaires <p><u>Canaux d'échanges proposés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de liaison – 1 renc. ▪ Entreprises voisines – 1 renc. ▪ Première Nation Pikogan – 1 renc. ▪ Chasseurs - trappeurs– 1 renc. ▪ Café Rencontre de VVB– 1 renc. ▪ Grand public - Plateforme 		
COMPLÉTÉ	EN COURS							
AUTOMNE	JUIN	JUILLET	AVRIL	MAI	JUIN	OCTOBRE	NOVEMBRE	

QUESTIONS / COMMENTAIRES





SUVIS ENVIRONNEMENTAUX

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

	PARAMÈTRES	EXIGENCES		FRÉQUENCE DU SUIVI HECLA	NORME	MISE À JOUR AU CDL	RÉSULTATS	COMPARATIF ANNÉE PRÉCÉDENTE
		FÉD	PROV					
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu		Chaque rencontre	Conforme	Conforme
	Conductivité, MES, cyanure, arsenic, cuivre, fer, nickel, plomb, zinc		✓	1 x / semaine				
	C10-C50		✓	1 x / mois				
	Aluminium, Azote ammoniacal		✓	1 x / semaine	4 x / an			
	Alcalinité, dureté, cadmium, mercure, molybdène, nitrites/nitrates, cyanates, thiocyanates, sulfates, sulfures, thiosulfates		✓	1 x / mois	4 x / an			
	Arsenic, cuivre, cyanure, plomb, MES, NH3, nickel, zinc	✓		1x / semaine				
	Alcalinité, cadmium, chlorures, chrome, cobalt, dureté mercure, molybdène, nitrate, phosphore, radium 226 sulfate thallium, uranium	✓		1 x / mois	4 x / an			
	Aluminium, fer, manganèse, sélénium	✓		1 x / semaine	4 x / an			
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois				
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	1 x / mois	4 x / an			
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an				
	Lemna Minor	✓		4 x / an				
	Toxicité sublétales (Mené tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an				
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées		✓	1 x / sautage	Chaque rencontre	Données non-disponibles	Conforme	
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels	✓	✓	Annuelle	OCTOBRE	Conforme	Conforme	
PARC À RÉSIDUS	Stabilité des ouvrages et niveau d'eau		✓	Interne : 1 x / jour Externe : 1 x / an	OCTOBRE	Conforme	Conforme	
DÉVERSEMENTS	Tout déversement	✓	✓	En continu	Chaque rencontre	Conforme	Conforme	

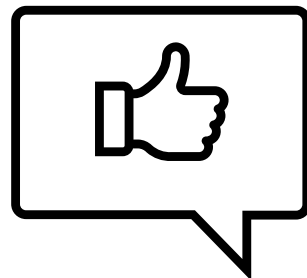
MOIS	NOMBRE 2023	NOMBRE 2024	PRODUITS	VOLUME (L/KG)	LOCALISATION
Avril	24	17	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huile hydraulique ▪ Huile engrenage ▪ Pulpe ▪ Eau contaminée ▪ Diesel ▪ Antigel 	1 à 10 000 litres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fosse ▪ Sous-terre ▪ Usine de traitement du minerai ▪ Usine de remblai en pâte ▪ Halde mixte 3 ▪ Au KM 12 ▪ Cour mine Ouest
Mai	21	15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huile hydraulique ▪ Huile à moteur ▪ Diesel ▪ Antigel ▪ Eau contaminée ▪ Minerai 	3 à 1000 litres 40 tonnes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fosse ▪ Sous-terre ▪ Cour mine Est ▪ Parc à résidus ▪ Chemin entre les 2 mines

SUIVI DES DEMANDES DE PERMIS

DEPUIS AVRIL 2024

PERMIS OBTENUS	PERMIS DÉPOSÉS	PERMIS À DÉPOSER
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification d'autorisation - Reconstruction fossé HM3 ✓ Rehaussement 3 de la Cellule 7 du parc à résidus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin de captage des eaux - HM3 ✓ Unité mobile de traitement d'eau temporaire ✓ Agrandissement plateforme d'entreposage des explosifs ✓ Aménagement d'une plateforme d'entreposage temporaire pour le minerai à proximité du concasseur 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chemin des autobus-Phase II <input type="checkbox"/> Agrandissement halde à minerai pour passer de 150k tonnes à 1,2 M tonnes <input type="checkbox"/> Puits d'eau fraîche secteur Est <input type="checkbox"/> Remplissage Fosse EMCP avec stérile et argile <input type="checkbox"/> Utilisation de la Fosse 160 pour déposition des résidus

QUESTIONS / COMMENTAIRES





TSM – FAITS SAILLANTS

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

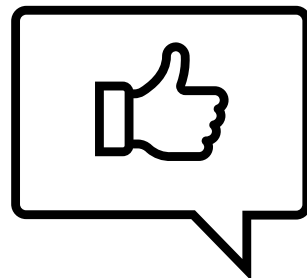
GESTION DE L'EAU

OBJECTIFS		AVANCEMENT
1.	▶ Maintenir les teneurs de cuivre inférieures à 0.05 mg/L à notre objectif interne au bassin d'eau de procédé, 50 % du temps	<input type="checkbox"/> Cet objectif devra être modifié
2.	▶ Créer un Groupe de travail (GDTGE) interne sur la gestion de l'eau pour maximiser la synergie entre les départements	<input checked="" type="checkbox"/> Le GDTGE a été mis en place en septembre 2023 <input type="checkbox"/> Ses travaux se poursuivront dans les années à venir
3.	▶ Améliorer la collecte de données en lien avec notre consommation d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Des améliorations potentielles ont été discutées lors de la première rencontre du GDTGE <input type="checkbox"/> Le choix des améliorations retenues est à venir <input type="checkbox"/> La mise en œuvre des améliorations retenues est à venir

GES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS		AVANCEMENT
1.	<p>CONTINUER À RÉDUIRE NOS GES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réduction de l'usage du diesel ▶ Baisse de 70 000 L de diesel par mois soit 2 515 tonnes de CO_{2eq} annuellement ▶ Possible grâce à l'amélioration du procédé de traitement à l'usine de façon à éliminer le concassage secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Amélioration du procédé de traitement complété ☑ Démobilisation des équipements complétée ☑ Le concassage secondaire a été éliminé
2.	<p>POURSUIVRE NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Transition du diesel à l'hydroélectricité ▶ Baisse de 72 000 L de diesel par année soit 200 tonnes de CO_{2eq} ▶ Possible grâce au changement de source d'énergie utilisée pour la ligne de dénoyage de la fosse 160 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Tous les équipements électriques spécialisés commandés sont reçus sur le site en novembre 2023 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de l'unité de pompage sera faite en février 2024 ▪ Installation des panneaux électriques ☑ La deuxième unité de pompage est arrivée en novembre 2023 ☑ Il est prévu de compléter les installations au printemps 2024 <ul style="list-style-type: none"> ▪ En attente des câbles électriques récupérés de sous terre ▪ Finalisation de l'installation du deuxième conteneur ▪ Le projet est complété à 100 %
3.	<p>AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS SUIVIS ET NOTRE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Acquisition de données locales de température et de précipitation ▶ Possible grâce à l'installation d'équipements de suivi pour les précipitations ▶ Permettra de comparer avec les données d'Ouranos et de l'Atlas Climatique Canada ▶ Et de raffiner nos modèles de prédiction des impacts potentiels des changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Des soumissions ont été demandées et reçues pour deux nouvelles stations météo au site ☐ Il est prévu de compléter les installations à l'été 2024 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite de site avec le fournisseur ▪ Installation finale des stations météo ▪ Formations en lien avec les stations ☐ La comparaison des données réelles avec celles d'Ouranos est à venir en Q3 2024 ☐ Le raffinement de nos modèles de prédiction est à venir en 2025

QUESTIONS / COMMENTAIRES





MISE À JOUR SUR LES RELATIONS AVEC LE MILIEU

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

RETOUR SUR LE CAFÉ RENCONTRE VVB

- ▶ Invitation envoyée à tous les citoyens par la poste et publiée sur les médias sociaux
- ▶ 4 participants
- ▶ Validation = satisfaisante
- ▶ Échanges en lien avec la plateforme

DÉPART À LA RETRAITE DE PHIL BAKER

- ▶ Cassie Boggs, actuelle présidente du conseil d'administration d'Hecla, deviendra présidente-directrice générale par intérim.



CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES - IMPLICATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- ▶ Gala de la chambre de commerce et d'industrie de VD – Partenaire
- ▶ Gala de la chambre de commerce Amos - Partenaire
- ▶ Participation au souper gastronomique de la Fondation Docteur Jacques-Paradis
- ▶ Gala – Sport étudiant Phenix - Partenaire majeur
- ▶ Gala reconnaissance – CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue (Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or)
Remise de bourses
- ▶ Festival du bœuf – Partenaire Présentateur
- ▶ Chambre de commerce et d'industrie A-O – Partenaire présentateur au golf
- ▶ Marché Public de la Vallée de l'Or
- ▶ Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

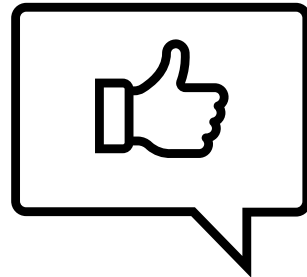
FAITS SAILLANTS DEPUIS AVRIL 2024


SEMAINE MINIÈRE – 29 AVRIL AU 5 MAI 2024

- ▶ Membre du comité organisateur
- ▶ Conférence de presse de lancement
- ▶ Journée des métiers du domaine minier
- ▶ Encan de la semaine minière
- ▶ Kiosque photomaton



QUESTIONS / COMMENTAIRES



A woman with long dark hair and glasses is smiling at the camera. She is sitting at a desk with several computer monitors. The monitors display various software interfaces, including a 3D model of a vehicle. The desk has a keyboard and a mouse. The background is slightly blurred, showing more of the office environment.

VALIDATION RAPPEL ANNUEL DE LA PGS

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

PROCÉDURE DE GESTION DES SIGNALEMENTS

- ▶ Mise en place en 2019

Les objectifs visés par la PGS sont :

- ▶ Être à l'écoute des préoccupations
- ▶ Faciliter la gestion et les suivis des questions, commentaires et plaintes
- ▶ Permettre aux citoyens de participer à l'amélioration continue de la mine
- ▶ Par courriel ou par téléphone, et ce, 24 H / 24

BREF RAPPEL DES RAPPELS FAITS PAR LE PASSÉ

- ▶ EN 2019 : Envois postaux des encarts cartonnés et des aimants frigo VVB et Normétal
- ▶ EN 2020 : Publicité dans le journal Le Citoyen La Sarre
- ▶ EN 2021 : Publication d'un vidéo sur YouTube et publication du lien sur les médias sociaux
- ▶ EN 2022 : Envois postaux des encarts cartonnés et des aimants frigo à tous les villages avec stationnement en plus de VVB
- ▶ EN 2023 : Publicité dans les médias sociaux, le journal Le Citoyen La Sarre en plus des Tableaux BAHO

SUGGESTION POUR 2024 :

- ▶ Médias sociaux, le journal Le Citoyen La Sarre en plus des Tableaux BAHO



SUIVI DES SIGNALEMENTS

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

SUIVI DES SIGNALEMENTS

✓ **Aucun nouveau signalement reçu depuis la R18**



FAITES-NOUS PART DE VOS QUESTIONS, COMMENTAIRES OU PRÉOCCUPATIONS.

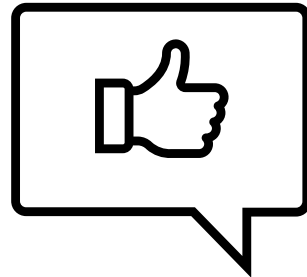
En communiquant avec nous, vous participez
à l'amélioration continue de nos façons de faire.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 24H/24
819 339-0400

ADRESSE COURRIEL DÉDIÉE
signalement@hecla-mining.com



QUESTIONS / COMMENTAIRES





TOUR DE TABLE

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE



MOT DE LA FIN

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.